

## 1<sup>ère</sup> Partie GENERALITES (GEN)

### GEN 0

#### GEN 0.1 PREFACE

##### 1. Nom de l'autorité :

L'AIP ALGERIE est éditée sous l'autorité de la direction de l'Aviation Civile et de la Météorologie

##### 2. Documents OACI de référence :

L'AIP Algérie a été élaborée conformément aux normes et pratiques recommandées des annexes 4 et 15 à la convention relative à l'Aviation Civile Internationale et aux dispositions contenues dans le manuel des services d'Information Aéronautique, (DOC 8126- AN/872)

L'AIP, éditée en un volume, contient des Informations Aéronautiques de base essentielles à la Navigation Aérienne. Les différences aux annexes et documents sont données dans la sous section GEN 1-7.

##### 3. Structure de l'AIP :

###### 3.1 Structure de l'AIP

L'AIP constitue une partie du système de l'Information Aéronautique dont les détails sont donnés dans la sous section 3-1. La structure principale de l'AIP est donnée sous forme de graphique en page GEN 0-1 3. L'AIP comprend trois (03) parties :

- GENERALITES (GEN).
- EN-ROUTE (ENR).
- AERODROMES (AD).

Chacune des parties est divisée en sections et sous-sections, renfermant différents types d'information.

###### 3.1.1 1<sup>ère</sup> Partie - Généralités (GEN) :

La première partie comprend cinq sections renfermant des informations décrites ci-après :

- (0) **GEN 0.** Préface ; registre des amendements de l'AIP, registre des suppléments de l'AIP, liste récapitulative des pages de l'AIP, liste d'amendements manuscrits de l'AIP et table des matières de la 1<sup>ère</sup> partie.
- (1) **GEN 1.** Renseignements sur les règlements et exigences nationaux ; administrations désignées ; entrée, transit et sortie des aéronefs ; entrée, transit et sortie des passagers et des membres d'équipage ; entrée, transit et sortie des marchandises Instruments de bord, équipement et documents de vol des aéronefs ; résumé des règlements nationaux ainsi que des ententes et conventions internationales ; différences par rapport aux normes pratiques recommandées et procédures de l'OACI.
- (2) **GEN 2.** Tableaux et code ; système de mesure, marques d'aéronef, jours fériés ; abréviations utilisées dans les publications AIS ; signes conventionnels des cartes ; indicateurs d'emplacement ; liste des aides de radionavigation ; tables de conversion ; tableaux des mesures de lever et de coucher du soleil.
- (3) **GEN 3.** Services ; service d'information aéronautique, cartes aéronautiques, services de la circulation aérienne, services de télécommunications, services météorologiques, recherches et sauvetage.
- (4) **GEN 4.** Redevances d'aérodromes et de services de navigation aérienne.

###### 3.1.2 2<sup>ème</sup> Partie : EN-ROUTE (ENR) :

La deuxième partie comprend sept sections renfermant des informations comme décrites ci-après.

- (0) **ENR 0.** Préface ; registre des amendements de l'AIP, registre des suppléments de l'AIP, liste récapitulative des pages de l'AIP, liste des amendements manuscrite de l'AIP et table de matières de la deuxième partie.
- (1) **ENR 1.** Règles et procédures générales : règles générales , règles de vol à vue , règles de vol aux instruments ; classification de l'espace aérien ATS , procédures d'attente , d'approche et de départ , services procédure RADAR , procédures calage altimétrie , procédures complémentaires régionales , gestion des courants de trafic aérien , planification des vols , intervention illicite , accidents de la circulation aérienne.

- (3) **ENR 3.** Routes ATS : Routes ATS inférieures; routes ATS supérieures; routes de Navigation de surface; routes d'hélicoptères; autres routes; attente en route.
- (4) **ENR 4.** Aides/Systèmes de radionavigation : Aides de radionavigation de route, systèmes spéciaux de navigation ; indicatifs codés des points significatifs, feux aéronautiques au sol - routes.
- (5) **ENR 5.** Avertissements à la navigation : Zones interdites, réglementées ou dangereuses; zones de manœuvres et d'entraînements militaires; autres activités de nature dangereuse, obstacles à la navigation aérienne de route, zones d'activités aériennes sportives et récréatives; migrations d'oiseaux et zones fréquentées par une faune sensible.
- (6) **ENR 6.** Carte de croisière - OACI : Tableaux d'assemblage.

### 3.1.3 3<sup>ème</sup> Partie: AERODROMES (AD)

La troisième partie comprend quatre sections renfermant des informations comme décrites ci-après:

- (0) **AD 0.** Préface : Registre des amendements de l'AIP, registre des suppléments de l'AIP; une liste récapitulative des pages de l'AIP, liste des amendements manuscrits de l'AIP et table des matières de la troisième partie.
- (1) **AD 1.** Aérodomes : Introduction, Disponibilité des aérodomes, services de sauvetage et de lutte contre l'incendie et plan de neige ; index des aérodomes, regroupement des aérodomes.
- (2) **AD 2.** Aérodomes : Renseignements détaillés, dans les 24 sous - Sections, sur les aérodomes, ainsi que sur les aires d'atterrissage d'hélicoptères que comprend éventuellement un aérodom.
- (3) **AD 3.** Hélistations : Néant

#### 4. Service à contacter pour signaler des erreurs ou omissions dans l'AIP :

Les Informations qui sont insérées dans l'AIP sont extraites de documents officiels et transcrites avec le maximum de soins. Cependant, les services aéronautiques auteurs des informations ainsi que les utilisateurs sont priés de faire connaître toute erreur ou omission qu'ils auraient constatées à la :

*Direction d'Exploitation de la Navigation Aérienne*

*Service de l'Information Aéronautique*

*Route de Cherarba BP 70D Dar el beida -Alger*

*Algérie*

*Tél & FAX: 00 213 21 67 96 46*

*RSFTA: DAAAYOYX*

